

8 Société et Culture

Piéton

Cochons errants d'Ozoungué



Les populations riveraines de la rivière Lowé, du quartier Ozoungué dans le 5e arrondissement de la commune Libreville ont des ennuis avec les cochons errants. Ces bêtes sans propriétaires, reconnues comme les animaux les plus sales, causent de nombreux dégâts dans ce secteur sous-intégré du quartier. Ils polluent l'environnement avec leurs déchets et accentuent le problème d'insalubrité auquel est déjà confronté la cité, en éparpillant les ordures enlevées dans les poubelles. Le pire des cas, c'est lorsque ces mammifères entrent jusque dans les habitations ou détruisent les latrines des riverains pour chercher de quoi se nourrir. Aussi, le chef de quartier souhaite-t-il l'intervention de sa hiérarchie pour l'aider à endiguer ce phénomène.

Incinération d'ordures en ville !



Depuis plusieurs semaines, Libreville, la capitale de notre pays croupit sous les ordures ménagères. Cela avec toutes les conséquences de pollution de l'air, que cela entraîne. Ainsi, pour atténuer les effets des mauvaises odeurs qui se dégagent des poubelles, dans certains quartiers comme Atsibetsos, les populations prennent un malin plaisir à incinérer ces déchets ménagers. Et avec eux, les bacs qui les renferment !

Demi-Panneau



La signalisation routière sur la Nationale 1 est défectueuse dans la plupart des cas. A l'image de celle-ci, détruite à moitié, implantée au grand carrefour de Bifoun. Le panneau indiquait la direction et le kilométrage entre cette localité et la ville de Tchibanga. Et depuis lors, cette pancarte est restée en l'état.

Par IMM

CNSS/Délégations régionales
Et de six !

La nouvelle délégation régionale de la CNSS permettra, entre autres, de désengorger le siège social.

I. I

Libreville/Gabon

Une nouvelle représentation couvrant la zone Libreville-Owendo-Akanda vient d'être validée par le Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale.

LE dernier conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) a validé la création d'une nouvelle Délégation régionale, la sixième du genre. Il s'agit de la Délégation régionale de Libreville-Owendo et Akanda (Drelao). Cette création, explique-t-on, entre dans le cadre d'un vaste réaménagement de l'organigramme de l'institution entrepris par la direction générale de la Cnss. La nouvelle représentation vient après les cinq Délégations régionales de l'Estuaire et du Moyen-Ogooué (Dremo), de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué (Drolha), de la Ngounié et de la Nyanga (Drenny), de l'Ogooué-Maritime (Droma) et de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem (Drowe). L'érection de cette nouvelle Délégation régionale découle d'une volonté de

la directrice générale de la CNSS, Nicole Assélé. Une décision prise selon "les nécessités de service". Et, "conformément aux textes réglementaires portant Code de Sécurité Sociale et procédures de dénomination des délégations provinciales ou régionales", indique une source proche de la direction générale. Dans la foulée, l'appellation des responsables de ces Délégations change, passant désormais de délégué régional à directeur régional. Il importe de noter que les Directions régionales, remplissent par délégation des pouvoirs, dans leurs juridictions respectives, les mêmes missions prescrites par la loi et assurent aux usagers Cnss

les mêmes prestations disponibles au siège de l'Institution à Libreville. A savoir : l'immatriculation des salariés du secteur privé et parapublic, le recouvrement des cotisations sociales et du paiement des prestations sociales. L'on souligne que l'opération de rhabillage de l'organigramme de la Caisse nationale de sécurité sociale entreprise depuis plusieurs semaines, a également été marquée par la redéfinition des champs de compétences de nombreuses autres directions opérationnelles. Quelques exemples : on parle désormais de direction du Budget et du Patrimoine là où existaient d'une part la direction du Budget et des Achats et

d'autre part, de la direction des Services généraux et du Patrimoine. Tout comme, la nouvelle direction de la Qualité et de la Prospective, s'est vue déchargée du volet communication et organisation, désormais directement rattaché à la direction générale ainsi que l'audit interne préalablement rattaché à l'Inspection générale, qui, elle-même, doit faire l'objet de réformes. L'Agence comptable de la CNSS longtemps en veilleuse a, elle aussi, conformément à la loi, été remise sur orbite. Ce réaménagement intègre également le plan de redéploiement des ressources humaines actuellement en cours à la Caisse nationale de sécurité sociale.

Santé/Lais infantiles français contaminé

La bactérie incriminée semble récidiviste

AFP

Paris/France

LA contamination de laits infantiles qui a contraint le français Lactalis à rappeler des milliers de tonnes de produits à l'international est probablement due à une bactérie identique à celle qui avait déjà frappé l'usine incriminée en 2005, a indiqué hier l'Institut Pasteur. "D'après les analyses, les deux salmonelles, celle de 2005 et de 2017, sont extrêmement proches", a déclaré à l'AFP le bactériologiste Simon Le Hello, confirmant une information de la Revue (française) de l'industrie agroalimentaire (RIA). M. Le Hello codirige le Centre national de référence salmonelle l'Institut Pasteur à Paris, qui enquête sur cette bactérie ayant contaminé des laits infantiles.

L'usine de Craon (ouest), à l'origine de la contamination, avait déjà été frappée par une salmonelle alors qu'elle appartenait encore à la société Celia, avant d'être rachetée en 2006 par Lactalis.

"On va probablement confirmer, parce que ça reste une hypothèse, que la souche de 2017 dérive de celle de 2005. Et on va s'assurer qu'il n'y a pas eu de cas de contamination très sporadiques entre ces deux dates", a poursuivi le scientifique. Pasteur conserve en effet des souches anciennes qui vont permettre une comparaison.

Le premier groupe laitier français a dû rappeler en décembre toute sa production de laits infantiles de l'usine de Craon depuis février. Le volume des produits concernés par ce rappel se chiffre en milliers de tonnes. Mais le groupe, connu pour sa discrétion (il ne publie pas ses comptes), n'avait pas voulu le préciser. Une enquête, notamment pour "blessures involontaires" et "mise en danger de la vie d'autrui", a été ouverte dans cette affaire. M. Le Hello n'a pas souhaité se prononcer sur les éventuels manquements de Lactalis, lui qui est spécialiste de santé humaine. "Soit il y a eu de rares cas de salmonellose entre 2005 et 2017, soit il n'y en a pas eu et c'est un phéno-

mène réémergent", a-t-il avancé. La revue RIA évoque un cas similaire, survenu aux États-Unis sur des cé-

réales soufflées, qui selon elle "suggère que des travaux dans l'usine ont pu remettre la bactérie en contact avec le produit".

